



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 novembre 2020
Relevé de décisions

Le Conseil Municipal d'ARZANO, convoqué le 23 octobre 2020, s'est réuni le 2 novembre 2020 à 20h00, salle YHUEL, sous la présidence de Madame Anne BORRY

Etaient présents : BORRY Anne, EVENNOU Jean-Luc, LE ROCH Marie-Françoise, HELOU Annie, GUEGUIN Gisèle, PHILIPPOT Gontran, TANGUY Patrick, CLAVIER Nathalie, VALEGANT Jacques, LUCHIER-TANGUY Sandrine, DE MOUCHERON Cosme, DE PENFENTENYO Aude

Absents : LE GLEUT Jean-Paul, ayant donné procuration à VALEGANT Jacques ; CORDROC'H Jacques, ayant donné procuration à EVENNOU Jean-Luc ; LAVISSE Clotilde ayant donné procuration à BORRY Anne.

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de votants
15	12	15

1- Nomination d'un(e) secrétaire de séance

Gisèle GUEGUIN est nommée Secrétaire de séance

2- Approbation du compte-rendu de la séance du 17 septembre 2020

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR

1- Adoption du Règlement Intérieur du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- PREND ACTE des termes du Règlement Intérieur du Conseil municipal
- ADOPTE le Règlement Intérieur pour la mandature en cours

ADOPTE A L'UNANIMITE

2- Décisions modificatives n°1 du Budget principal de la Commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE de procéder aux virements de crédits proposés

ADOPTE A L'UNANIMITE

3- Validation de l'avant-projet de réaménagement de l'étage de la cantine en dojo et sollicitation du fonds de concours Energie de Quimperlé Communauté

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- VALIDE l'avant-projet des travaux de réaménagement de l'étage de la cantine en dojo ;
- VALIDE le plan de financement et le calendrier des travaux proposés ;

- AUTORISE Madame le Maire à effectuer les demandes de subventions, dont le fonds de concours Energie de Quimperlé Communauté.

ADOPTE A L'UNANIMITE

4- Valorisation numérique du Moulin du Roch et sollicitation du fonds de concours Petit Patrimoine de Quimperlé Communauté

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- VALIDE la démarche engagée de valorisation numérique du Moulin du Roc'h
- AUTORISE Madame le Maire à solliciter le fonds de concours Petit Patrimoine

ADOPTE A L'UNANIMITE

5- Pacte de gouvernance de Quimperlé Communauté

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- PREND ACTE du projet de Pacte de Gouvernance

ADOPTE A L'UNANIMITE

6- Convention relative à l'accès des bibliothèques du réseau Matilin à la base Electre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de partenariat entre Quimperlé Communauté et la commune d'Arzano relative à l'accès des bibliothèques du réseau Matilin à la base Electre.

ADOPTE A L'UNANIMITE

7- Vœu présenté par la municipalité d'ARZANO sur l'adoption d'un moratoire sur le déploiement de la 5G

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- ADOPTE le vœu relatif à la mise en place d'un moratoire sur le déploiement de la 5G le temps que les conclusions d'étude en cours soient connues
- AUTORISE Madame le Maire à faire remonter les inquiétudes du Conseil municipal auprès du représentant de l'Etat au niveau départemental

ADOPTE A L'UNANIMITE